

L'employeur reconnaît à la personne à qui il remet ce titre d'habilitation la capacité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en toute sécurité vis-à-vis du risque électrique.

ENTREPRISE	TITULAIRE	FONCTION
 PAE la Creule - BP 25 - Rte de Caestre 59529 HAZEBROUCK CEDEX Tél. : 03 28 416 426 - Fax : 03 28 431 092 secretariat@leboulanger-securite.fr www.leboulanger-securite.fr SIRET : 340 173 350 00026 - RCS Dunkerque SARL au capital de 50.000,00 €	M. BURET Antoine 	Technicien Incendie

		CHAMPS D'APPLICATION		
Personnel	Symboles d'habilitation électrique	Domaines de tension	Ouvrages ou installations concernés	Indications supplémentaires
OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B0 ☐ H0 ☐ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☐ HT		
Chargé de Chantier	☐ B0 ☐ H0 ☒ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☒ HT	Poste HT	Accès aux organes de sécurité dans les postes HT
OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B1 ☐ B1V	☐ TBT ☐ BT		
Chargé de Travaux	☐ B2 ☐ B2V ☐ B2V Essai	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'intervention BT	☒ BR	☒ TBT ☒ BT	Local TGBT Tableau et armoire électrique	Vérification et remplacement des organes de sécurité notamment les BAES, ajout de disjoncteur si nouvel équipement (hors tension), et remplacement de batterie.
Chargé de consignation	☐ BC	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'opérations spécifiques	☐ BE Manœuvres ☐ BE Essais ☐ BE Mesures ☐ BE Vérifications	☐ TBT ☐ BT		
Habileté Spécial		☐ TBT ☐ BT		

Documents Complémentaires	☐ Oui ☒ Non
----------------------------------	---

Date 09/01/2025

Validité 09/01/2028

POUR L'EMPLOYEUR

(Nom, prénom, fonction, cachet entreprise)

François LEBOULANGER

Président

LE TITULAIRE

(Nom, prénom du salarié)

Antoine BURET

Technicien Incendie



AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

AUTORISATIONS OU INTERDICTIONS SPÉCIALES

[illegible]



Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. BURET Antoine**

Signature du titulaire

Formation et évaluation :

FMD FORMATION

PA DES CHAUFFOURS
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 20/10/2023 par :

LEBOULANGER LST FORMATIONS
SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59190 HAZEBROUCK

Valide jusqu'au

19/10/2028

Signature et Cachet de l'employeur

PAE la Creule - 150 Rue P. Dekytspotter
CS 10025 - 59529 HAZEBROUCK CEDEX
L'employeur atteste que le titulaire connaît les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.
Signature du Médecin du Travail
340 173 350 00042 - RCS Dunkerque

Titulaire : **M. BURET Antoine**

CACES ® numéro(s):

2023.10.486.0A.149843
2023.10.486.0B.149844

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante
[titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le
site :
<http://www.ameli.fr>



Flashez ce QRCode pour
vérifier la validité
de ce CACES ®

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Délivré par :

FMD FORMATION
PA DES CHAUFFOURS
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

Inscrit dans la base INRS sous le N° :

FR065129-2



FMD FORMATION

PA DES CHAUFFOURS
BP1032
62710 COURRIERES

CACES ®

La marque CACES ®
est protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295



RISQUES PROFESSIONNELS



LEBOULANGER LST FORMATIONS

Mme MAROTINE Priscilla

SECURITE-TRAVAIL

Parc d'Activité de la Creule

59 190 HAZEBROUCK

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée Mélanie DUPLOUY, La Présidente de FMD FORMATION atteste que M. Antoine BURET

A suivi une formation : R486-A P.E.M.P + complément de formation E.P.I adapté aux P.E.M.P (Cat : A - B Débutant)

Catégories : R486-A (PEMP à élévation verticale) : VALIDEE

R486-B (PEMP à élévation multidirection.) : VALIDEE

Dates : du 18 au 20 octobre 2023

Fait à COURRIERES, le 20 octobre 2023

Durée : 21.00 Heures - (3.00 J.)

Mélanie DUPLOUY

La Présidente

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



Titulaire :

M. BURET Antoine

Date de naissance :

28 décembre 1989

Signataire :

AUTORISATION DE CONDUITE (R.486)

Plates-formes élev. mobiles de pers.

CAT - Type	Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	Porte-engins Non	SEGOND Olivier 20/10/2023 19/10/2028
B	PEMP à élévation multidirection.	Porte-engins Non	SEGOND Olivier 20/10/2023 19/10/2028
C	Hors production		

CACES ® R.486 Plates-formes élev. mobiles de pers.

CAT	Type	N° du CACES ® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	2023.10.486.0A.149843 Porte-engins Non	SEGOND Olivier	20/10/2023 19/10/2028
B	PEMP à élévation multidirection.	2023.10.486.0B.149844 Porte-engins Non	SEGOND Olivier	20/10/2023 19/10/2028
C	Hors production	Porte-engins OUI		



Titulaire : (en toutes lettres)

M. BURET Antoine

Date de naissance :

28 décembre 1989

Signataire : (en toutes lettres)

Mélanie DUPLOUY

La Présidente



Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR



Nom :
BURET

Prénom :
Antoine

N°id :
1891259NPDC254120



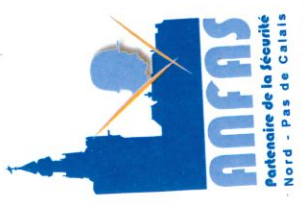
(Éditée le 12/11/2024)

Formation	Validité	Formateur - Organisme de formation	Langue
N2	08/11/2028	D MAURAGE - ATSI FORMATION NORD	Français



Signature du titulaire :

40 Rue Eugène Jacquet
59708 MARCQ-EN-BAROEUL Cedex
E-mail : anfas@chimie-npc.fr



FORMATION SECURITE ENTREPRISES EXTERIEURES

Employeur : **ST** PAF la Craule - 150 Rue P. Delv'spédier
CS 10025 - 57529 HAZEBROUCK CEDEX
Tél. 03 28 66 416 - Fax 03 28 431 092
secretariat@le Boulanger-securite.fr
349 173 350 09042 - RCS Dunkerque

Date : 8/11/2024

Employeur :

Employeur :

**FRANCE
CHIMIE**
NORD
PAS-DE-CALAIS

Date : _____



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

A2S Conseil organisme de formation déclaré sous le numéro 31 59 07086 59 auprès du Préfet de Lille, atteste que :

Monsieur Antoine BURET

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	<u>Formation Travaux en Hauteur/Port du Harnais</u>
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	• Permettre aux personnels opérationnels d'assurer la mise en œuvre de moyen de protection individuelle contre les chutes de hauteur • Avoir une conscience permanente des risques potentiels lors de travaux en hauteur.
Durée et date(s)	4.00 heures 28 décembre 2023

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Non acquise
Avoir une vision des conséquences lors d'une chute de hauteur.	X	
Savoir utiliser les EPI contre les chutes de hauteur. (harnais, longes ...)	X	
Etre capable d'utiliser les différents dispositifs collectifs et individuels contre les chutes de hauteur.	X	
Connaître les risques liés aux travaux en hauteur et savoir les identifier.	X	
Etre capable de vérifier l'état du matériel	X	

Fait à Merville , le 28/12/2023.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant



Date de validité : 27/12/2026
Approuvé par : M. LEBOULANGER

SARL A2S CONSEIL
42, Rue Duriez 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
06.10.41.41.81 / 03.28.48.53.38
Siret : 511 174 146 00056 APE : 7022Z

A2S CONSEIL

6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
Tél. 03 28 48 53 38 – contact@a2s-conseil.fr
SARL au capital de 2000 € – RCS DUNKERQUE – SIRET 51117414600056 – NAF 7022Z



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

*A2S CONSEIL organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 31 59 07086 59 à la préfecture de région de , atteste que :

Monsieur Antoine BURET

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	<u>Risques Routiers/ Eco conduite</u>
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité de :	• Identifier et prendre conscience du risque routier en entreprise • Inciter à prendre de bonnes habitudes • Adopter une éco conduite
Durée et date(s)	3.00 heures 28 décembre 2023

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable d'identifier l'impact et le cout des accidents du travail-trajet et missions.	X	
Être capable d'identifier les risques routiers dans l'entreprise.	X	
Être capable d'identifier les situations dangereuses sur la route.	X	
Être de mesurer l'impact de ma conduite sur l'environnement.	X	
Être capable d'adopter une éco conduite sur simulateur de conduite avec le logiciel « Greencar »	X	

Fait valoir ce que de droit
Fait à Merville , le 28/12/2023.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant



Date de validité : 27/12/2028
Approuvé par : M. LEBOULANGER

SARL A2S CONSEIL
6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
03.28.43.53.38 Site : a2s-conseil.fr
Siret : 511 174 146 00056 APE :7022Z

A2S CONSEIL

6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
Tél. 03 28 48 53 38 – contact@a2s-conseil.fr
SARL au capital de 2000 € – RCS DUNKERQUE – SIRET 51117414600056 – NAF 7022Z